

habitants de la France. Et vous me dites : il y a quarante fois plus de coupables chez les uns que chez les autres. A quel point de vue ? Au point de vue de leur profession ? Parbleu, les autres ne peuvent y faillir, ils ne l'exercent pas ! Un marchand de parapluies ne court aucun risque d'abuser de la confiance de ses clients — comme notaire, bien entendu ; comme marchand de parapluies, il ne se fait, sans doute, pas faute de vendre de la serge pour de la soie.

Un pommier peut porter quarante fois plus de pommes qu'un autre, et cela prouvera qu'il est plus vigoureux ou de meilleure essence. Mais si vous constatez subtilement que ce pommier produit vingt-fois plus de fruits que le poirier qui l'avoisine dans un verger, cette constatation, vraie au point de vue absolu, est inutile et n'a aucun sens au point de vue relatif ; elle ne prouve rien en faveur du pommier ni contre le poirier.

Ah, si vous opériez le relevé des notaires indéliçants et signaliez dans telle ou telle région une augmentation dans le pour cent, peut-être pourriez-vous tirer quelque vague déduction sur la moralité propre des provinces. Et encore, que de sujets d'erreur apparaissent, pourvu qu'on y pense sérieusement.

Le seul travail logique aurait été d'examiner la criminalité respective des différentes classes de citoyens, appelés, par leur situation, à manier les fonds d'autrui, que ce soit fonds de l'Etat ou fonds de particuliers. Il serait amusant, non pas très instructif, mais amusant tout au plus, de voir si, d'une façon générale, le respect de l'argent des autres est aussi faible dans toutes les professions.

Je suis porté à le croire.

Mais ce que cette statistique supérieure, respectueuse du bon sens et de la philosophie, ne dirait jamais, au grand jamais, c'est la proportion énorme de gens qui volent, qui grugent, qui pillent et savent demeurer à l'abri des lois. Et c'est le nombre imposant des canailles respectées, titrées et décorées qui renversera toujours, bélier redoutable, l'échafaudage léger si dextrement construit, une fois l'an, par les grattes — papier qui se curent les ongles !

P. G.

Un père de famille de Mulhouse faisait à l'état civil la déclaration de naissance d'un enfant. On lui demande quelle religion il professait : " La religion chrétienne. " — " Il n'y en a pas, " répond l'employé de l'état civil. Le père ne voulant être ni catholique, ni réformé, ni luthérien, fut inscrit sous la rubrique de *non-confessant*.

Le tribunal a donné raison à l'employé et légalement. Il est tout de même étrange que la *religion chrétienne* ne compte pour rien dans les ordonnances de l'état civil. Il y a, dans l'ordre des idées religieuses,

des catholiques, des protestants, luthériens ou réformés, des juifs et des musulmans en Algérie : il n'y a pas de chrétiens.

Quelque chose de semblable est arrivé au commandant Noël, à Sermizeles, dans l'Yonne, il y a trentaine d'années. Alors les recenseurs s'enquéraient de la religion professée par les habitants. Le commandant Noël, interrogé sur son culte, répondit qu'il était *chrétien et rien de plus*. Gravement le recenseur inscrivit à la colonne religion de sa feuille : M. Noël, *culte inconnu*. C'est plus fort encore, on le voit, que le *non-confessant* de l'employé de Mulhouse.

Ici, Tardivel, l'aurait appelé *methodiste*.

FEUILLETON

## CLAUDE GUEUX

Il y a sept ou huit ans, un nommé Claude Gueux, pauvre ouvrier, vivait à Paris. Il avait avec lui une fille qui était sa maîtresse, et un enfant de cette fille. Je dis les choses comme elles sont, laissant le lecteur ramasser les moralités à mesure que les faits les sèment sur leur chemin. L'ouvrier était capable, habile, intelligent, fort maltraité par l'éducation, fort bien traité par la nature, ne sachant pas lire et sachant penser. Un hiver, l'ouvrage manqua. Pas de feu ni de pain dans le galeas. L'homme, la fille et l'enfant eurent froid et faim. L'homme vola. Je ne sais ce qu'il vola, je ne sais où il vola. Ce que je sais, c'est que de ce vol il résulta trois jours de pain et de feu pour la femme et pour l'enfant, et cinq ans de prison pour l'homme.

L'homme fut envoyé faire son temps à la maison centrale de Clairvaux : Clairvaux, abbaye dont on a fait une bastille, cellule dont on a fait un cabanon, autel dont on a fait un pilori. Quand nous parlons de progrès, c'est ainsi que certaines gens les comprennent et l'exécutent. Voilà la chose qu'ils mettent sous notre mot

Poursuivons.

Arrivé là, on le mit dans un cachot pour la nuit, et dans un atelier pour le jour. Ce n'est pas l'atelier que je blâme.

Claude Gueux, honnête ouvrier naguère, voleur désormais, était une figure digne et grave. Il avait le front haut, déjà ridé quoique jeune encore, quelques cheveux gris perdus dans les touffes noires, l'œil doux et fort puissamment enfoncé sous une arcade sourcilière bien modelée, les narines ouvertes, le menton avancé, la lèvre dédaigneuse. C'était une belle tête. On va voir ce que la société en a fait.

Il avait la parole rare, le geste peu fréquent, quelque chose d'impérieux dans toute sa personne et qui, se faisait obéir, l'air pensif, sérieux plutôt que souffrant. Il avait pourtant bien souffert.

Dans le dépôt où Claude Gueux était enfermé, il y avait un directeur des ateliers, espèce de fonctionnaire propre aux prisons, qui tient tout ensemble du guichetier et du marchand, qui fait en même temps une commande à l'ouvrier et une menace au prisonnier, qui vous met l'outil aux mains et les fers aux pieds. Celui-là était lui-même une variété de l'espèce, un homme bref, tyrannique, obéissant à ses idées, toujours à